

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 JUILLET 2018 À 20H30**

Le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-sept juin deux mille dix-huit, s'est réuni le quatre juillet deux mille dix-huit, en session ordinaire sous la présidence de André RICOLLEAU, Maire.

**Étaient présents :**

*MM. André RICOLLEAU, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Jean-Yves GABORIT, Nicole PLESSIS, Nadine PONTREAU, Michel ALLEGRET, Gérard MILCENDEAU, Mireille RICOLLEAU, Jacky BETHUS, Marie BERNABEN, Michel COURANT, Dominique PELLOQUIN, Valérie JOSLAIN, Annie LE BIAVANT, Grégory JOLIVET, Alain ROUSSEAU, Daniel CAILLAUD, Yves MATHIAS, Eric BRONDY, Karine IRR, Mireille GLORION, Gianna CANNELLE formant la majorité des membres en exercice.*

**Absents et avaient donné procuration :**

*MM. Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU, Bruno LEROY, Astrid CHEVALIER, Sébastien BARREAU, Virginie BERTRAND.*

**Nombre de conseillers présents : 23**

**Nombres de procurations : 5**

**Nombre de votants : 28**

Secrétaire de séance : Mme Karine IRR

Après adoption du compte-rendu de la séance précédente, le Conseil municipal a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour.

**N°2018\_33 Renouvellement de la convention financière avec la Communauté de communes concernant le versement d'un fonds de concours visant à participer au fonctionnement de l'épicerie sociale**

**Rapporteur : Gérard MILCENDEAU**

Le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à reconduire la convention financière (37 000 € par an) pour une durée de trois ans avec la Communauté de communes Océan-Marais de Monts et dans les mêmes conditions.

**N°2018\_34 Aide au logement - mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre de l'ECO-PASS par le Conseil départemental de Vendée - mise en place d'une aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession**

**Rapporteur : Gérard MILCENDEAU**

Le Conseil municipal a décidé de maintenir le dispositif prévu pour l'aide financière attribuée dans le cadre d'un passeport pour l'accession (logement neuf). En revanche, il a été décidé de mettre un terme à l'aide complémentaire Eco-Pass (logement ancien déjà prise en charge par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts).

**N°2018\_35 Renouveaulement de la convention avec la Commune de Le Perrier – accueil de loisirs – foyer de jeunes**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a autorisé le renouvellement de la convention avec la Commune de Le Perrier.

**N°2018\_36 Désaffectation de chemins ruraux**

Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a approuvé la désaffectation de chemins ruraux en vue d'un échange avec l'Office National des Forêts et dans le but d'étendre le cimetière et la Gendarmerie.

**N°2018\_37 Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier, lotissement d'Orouët : bilan d'activité**

Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a approuvé le bilan d'activité par l'Etablissement Public Foncier pour l'opération de lotissement à Orouët.

**N°2018\_38 Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier, ilot Centre-ville : bilan d'activité**

Rapporteur : Jean-Yves GABORIT

Le Conseil municipal a approuvé le bilan d'activité par l'Etablissement Public Foncier pour l'opération dite « Ilot de centre-ville ».

**N°2018\_39 Délégation de service public pour l'installation et l'exploitation d'activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire – rapports annuels des délégataires – exercice 2017 – information du Conseil municipal**

Rapporteur : Nicole PLESSIS

Le Conseil municipal a pris acte des rapports des délégataires (sous-concessionnaires) de service public pour l'installation et l'exploitation d'activités destinées à répondre aux besoins du service public balnéaire.

**N°2018\_40 Délégation de service public pour l'exploitation du casino de Saint-Jean-de-Monts - rapport annuel du délégataire - exercice 2016/2017 - information du Conseil municipal**

Rapporteur : Gérard MILCENDEAU

Le Conseil municipal a pris acte du rapport remis par la SAS Casino la Pastourelle, délégataire de service public pour l'exploitation du Casino de Saint-Jean-de-Monts.

**N°2018\_41 Délégation de service public pour la gestion de l'office de tourisme et l'exploitation de certains équipements publics - rapport annuel du délégataire - exercice 2017 - information du Conseil municipal**

Rapporteur : Miguel CHARRIER

Le Conseil municipal a pris acte du rapport remis par la SEML Saint Jean activités de service public pour la gestion de l'office de tourisme et l'exploitation de certains équipements publics.

**N°2018\_42 Expérimentation du processus de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique – convention avec le Centre de gestion de la Vendée**

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a autorisé l'adhésion à l'expérimentation de médiation préalable obligatoire assurée par le Centre de gestion de la Vendée.

**Affaires financières**

Rapporteur : Gérard MILCENDEAU

**N°2018\_43 Modification des tarifs d'encaissement – frais de fourrière**

Le Conseil municipal a approuvé la modification des tarifs d'encaissement (montants maximum prévus par l'arrêté ministériel).

**N°2018\_44 Tarifs 2018/2019 – restauration scolaire**

Le Conseil municipal a décidé de fixer les tarifs de restauration à 2,45 € le repas d'un élève et 5,20 € pour un adulte pour l'année 2018/2019. Des réductions seront accordées aux familles ayant au moins trois enfants fréquentant les restaurants scolaires municipaux.

**N°2018\_45 Année scolaire 2018/2019 – participation aux fournitures scolaires des élèves fréquentant les écoles primaires publiques**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler la prise en charge des fournitures scolaires à hauteur de 65 € par élève fréquentant les écoles primaires publiques et de doubler celle-ci pour les élèves scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), pour l'année 2018/2019.

**N°2018\_46 Achat de cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles publiques**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler la participation financière à hauteur de 8,30 € par élève scolarisé en classe maternelle pour l'achat de cadeaux de Noël.

**N°2018\_47 Année scolaire 2018/2019 – sorties et séjours pédagogiques / écoles publiques et privées sous contrat**

Le Conseil municipal a adopté les règles de participation financière relatives aux sorties et séjours pédagogiques pour l'année scolaire 2018/2019.

**N°2018\_48 Demandes d'admissions en non-valeur**

Le Conseil municipal a validé les demandes d'admissions en non-valeur pour un montant global de 521,79 € sur le budget principal.

*Le tableau des votes, par délibération, est annexé au compte-rendu.*

**COMPTES RENDUS – INFORMATION DU CONSEIL – AFFAIRES DIVERSES****1. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE**

Véronique LAUNAY a rendu compte de la réunion de la Commission culture du 23 mai 2018.

Nicole PLESSIS a rendu compte de la réunion de la Commission mixte de marché du 6 juin 2018.

**2. LISTE DES MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE**

Jean-Yves GABORIT a informé le Conseil municipal des marchés passés selon la procédure adaptée depuis la séance précédente.

**3. QUESTIONS ORALES**

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il a été répondu à quatre questions orales posées par des conseillers municipaux.

*Le texte des questions et des réponses apportées est annexé au présent compte rendu.*

**L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h10**

CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 4 JUILLET 2018  
A L'HOTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote des affaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Numéro délibération	Rapporteurs	Affaires	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions Nuls Blancs
33	Gérard MILCENDEAU	I. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCERNANT LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS VISANT A PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE L'EPIKERIE SOCIALE	28	28	28	/	/
34	Gérard MILCENDEAU	II. AIDE AU LOGEMENT - MISE EN PLACE D'UNE AIDE FINANCIERE ATTRIBUEE DANS LE CADRE DE L'ECO-PASS PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VENDEE - MISE EN PLACE D'UNE AIDE FINANCIERE ATTRIBUEE DANS LE CADRE D'UN PASSEPORT POUR L'ACCESSION	28	28	28	/	/
35	Véronique LAUNAY	III. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LE PERRIER - ACCUEIL DE LOISIRS - FOYER DE JEUNES	28	28	28	/	/
36	Jean-Yves GABORIT	IV. DESAFFECTATION DE CHEMINS RURAUX	28	28	28	/	/
37	Jean-Yves GABORIT	V. CONVENTION OPERATIONNELLE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER, LOTISSEMENT D'OROUET : BILAN D'ACTIVITE	28	28	28	/	/
38	Jean-Yves GABORIT	VI. CONVENTION OPERATIONNELLE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER, ILOT CENTRE-VILLE : BILAN D'ACTIVITE	28	28	28	/	/
39	Nicole PLESSIS	VII. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'ACTIVITES DESTINEES A REpondre AUX BESOINS DU SERVICE PUBLIC BALNEAIRE - RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES - EXERCICE 2017 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL	28	/	/	/	Prise d'acte
40	Gérard MILCENDEAU	VIII. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CASINO DE SAINT-JEAN-DE-MONTS - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2016/2017 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL	28	/	/	/	Prise d'acte
41	Miguel CHARRIER	IX. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME ET L'EXPLOITATION DE CERTAINS EQUIPEMENTS PUBLICS - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE - EXERCICE 2017 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL	28	/	/	/	Prise d'acte
42	Véronique LAUNAY	X. EXPERIMENTATION DU PROCESSUS DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE EN MATIERE DE LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDEE	28	28	28	/	/
		XI. AFFAIRES FINANCIERES :					
43	Gérard MILCENDEAU	1. MODIFICATION DES TARIFS D'ENCAISSEMENT - FRAIS DE FOURRIERE	28	26	26	/	2
44	Gérard MILCENDEAU	2. TARIFS 2018/2019 - RESTAURATION SCOLAIRE	28	28	28	/	/
45	Gérard MILCENDEAU	3. ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 - PARTICIPATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES	28	28	28	/	/
46	Gérard MILCENDEAU	4. ACHAT DE CADEAUX DE NOEL POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	28	28	28	/	/
47	Gérard MILCENDEAU	5. ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 - SORTIES ET SEJOURS PEDAGOGIQUES / ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES SOUS CONTRAT	28	28	28	/	/
48	Gérard MILCENDEAU	6. DEMANDES D'ADMISSIONS EN NON-VALEUR	28	28	28	/	/
		XII. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES					

Numéro délibération	Rapporteurs	Affaires	Votants	Exprimés	Pour	Contre	Abstentions Nuls Blancs
	Nicole PLESSIS	1. COMMISSION MIXTE DE MARCHÉ (le 6 juin 2018)					
	Véronique LAUNAY	2. COMMISSION CULTURE (le 23 mai 2018)					
		XIII. LISTE DES MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE					

CM du 4 juillet 2018

Questions orales prévues à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil municipal

Question1 : M. Eric BRONDY

*Suite à la modification du régime de circulation le 24 avril 2018 et la mise en sens unique de la rue du Bois Blanc (Notre-Dame de Monts vers Saint-Jean de Monts), nous vous faisons part du mécontentement des vingt résidents.*

*Sans concertation préalable avec l'ensemble des riverains concernés, sans débat au sein d'un Conseil municipal, cette modification a été imposée par vous-même par arrêté du 10 avril 2018.*

*La mise en place d'un sens unique de circulation rue du Bois Blanc sur cette rue nous semble inappropriée et dangereuse, cette disposition incitant les automobilistes à accroître leur vitesse, phénomène déjà problématique lors de la circulation à double sens.*

*Des contraintes inacceptables leurs sont imposées par le fait que l'accès à la rue de la Parée Jésus soit devenu impossible sans un long et périlleux détour par la route (D38) en direction de Notre-Dame de Monts et en leurs imposants de couper deux fois la D38 (route dangereuse surtout en période estivale).*

*Depuis le 24 avril et ceux jusqu'au 26 juin 2018 (mise en place d'un simple panneau type C24 sans marquage au sol), l'interdiction de circuler à double sens pour les vélos obligeait également les Montois, les scolaires et les touristes à emprunter la route de Notre-Dame de Monts pour se rendre au travail, en bord de mer, au golf, ou pour simplement rentrer à leurs domiciles avec tous les risques que comporte cette voie à grande circulation.*

*Le principal danger de cette rue étant la vitesse excessive des véhicules, constatée depuis des années, afin de résoudre ce problème nous proposons la mise en place de chicanes (avec sens de priorité alternée) à chaque extrémité et au milieu de la rue ce qui aurait également pour effet d'apporter plus de sécurité à la coexistence de la circulation des piétons, cyclistes et automobilistes. L'interdiction de la rue aux cars, camions et autres poids lourds nous paraîtrait également indispensable.*

*En conséquence, nous vous sollicitons pour que la circulation rue du Bois Blanc dans les meilleurs délais (avant le début de la saison estivale) puisse être de nouveau rétablie soit : en double sens ou en l'inversant (Saint- Jean de Monts vers Notre-Dame de Monts), en mettant en place un revêtement de chaussée de qualité, une signalisation horizontale, un marquage au sol adapté à la circulation cycliste et automobile pour une meilleure sécurité des usagers et cela en concertation avec les riverains et les élus (es).*

*Monsieur, le maire, pourriez-vous nous donner une date de début de travaux pour l'année 2018 ?*

**Réponse Michel ALLEGRET :**

L'accès de la rue du Bois blanc au niveau de la route de Notre-Dame-de-Monts, ne permet pas la cohabitation entre piétons, cycles et véhicules (faible largeur et absence de trottoir).

Il a été décidé de mettre en place pour la saison 2018 en sens unique cette rue, en limitant la vitesse à 30 km/h et avec un double sens de circulation pour les cycles.

La signalisation horizontale et verticale a été mise en place fin juin.

Les travaux d'aménagement de voirie devront faire partie d'un programme intercommunal en fonction des possibilités budgétaires.

Le nouveau plan de circulation de ce secteur sera expérimenté jusqu'à la fin de l'été. Un bilan sera dressé et des modifications seront apportées si nécessaire.

**Question 2 : Mme Karine IRR**

*Des Montois vous ont sollicité à plusieurs reprises par courrier, resté sans réponse, et cela depuis nombreuses années pour que dans la rue communale des OEillets (entre la rue des Landes et la rue des Sports) y soit réaliser des travaux importants de réfection de la chaussée, celle-ci étant en piteux état (du sable) comme beaucoup d'autres rues montoises non entretenues.*

*En conséquence, nous vous sollicitons pour que les travaux de la rue des OEillets soient effectués dans les meilleurs délais et ceci afin de permettre, aux résidents et aux usagers de l'emprunter dans des conditions autres que celle à ce jour.*

*Pourriez-vous nous donner une date de début de travaux avant la saison estivale ?*

**Réponse Michel ALLEGRET :**

Les effacements de réseaux ont été effectués en 2013 et 2014, ainsi que l'extension du réseau eaux pluviales.

Les études et l'estimation des travaux de réaménagements sont réalisées et feront partie d'un prochain programme intercommunal en fonction des possibilités budgétaires.

**Question 3 : Yves MATHIAS**

*Nous vous avons déjà interpellé sur ce sujet, mais devant les incidents à répétition qui viennent "polluer" les Montois nous revenons sur celui-ci. M. le Maire une nouvelle fois une canalisation d'alimentation en eau a lâché privant de nombreux habitants de ce service pendant plus d'une dizaine d'heures. Est-ce que vous avez approché le gestionnaire du réseau pour qu'il entreprenne les travaux adéquats sachant qu'aux dires des employés qui étaient mobilisés sur place la canalisation en question est obsolète, pourrie et va continuer à se rompre! (propos dits à des montois et repris dans leur intégralité).*

**Réponse Michel ALLEGRET**

La compétence « eau » est exercée, au titre des compétences optionnelles, par la Communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. De longue date, cette compétence a été transférée à Vendée eau via les SIAEP (syndicat intercommunaux d'adduction en eau potable), auquel revient l'entière gestion du réseau.

Vendée eau a réalisé 31 840 000 € de travaux sur son réseau en 2016 (chiffre du dernier rapport sur la qualité de l'eau). Dans le même rapport, les indicateurs de performance semblent tout à fait bons et aucun élément ne fait ressortir une obsolescence manifeste du réseau.

Concernant la rupture évoquée, afin d'interroger utilement le Président de Vendée eau, vous voudrez bien en communiquer le lieu et la date. La réponse du Président sur cet incident vous sera communiquée en séance dès réception.

#### **Question 4 : Mme Mireille GLORION DESBOEUF**

*M. le Maire par presse interposée nous avons appris que vous avez mené des réunions dans divers quartiers de la ville. Si nous trouvons cette démarche positive de vous soucier, enfin, des besoins exprimés par les Montois nous sommes surpris de constater que vous y avez invité de nombreux élus de votre liste mais que les élus de l'opposition ont soigneusement été oubliés! Que doit on en penser, est-ce à dire que vous êtes déjà en campagne électorale et que vous faites ainsi subventionner celle-ci par les deniers de la commune?*

#### **Réponse : Véronique Launay**

Les réunions « quartier libre » s'inscrivent dans une logique de démocratie participative. Les réunions sont ouvertes à tous et ne font pas l'objet d'invitations personnalisées. Les dates, heures, lieux des réunions sont communiqués par voie de presse, par affichage et par voie numérique. Vous pouvez donc venir librement.

L'objet de la réunion de quartier n'est pas de faire la propagande de tel ou tel groupe siégeant au Conseil municipal mais de créer un moment d'échange direct entre les citoyens et les élus afin d'expliquer les politiques publiques mises en œuvre depuis le début du mandat et, le cas échéant de les réajuster. Aucune disposition légale ne s'oppose à un financement public de telles actions.